



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent quinzième session

Rome, 25 – 29 septembre 2006

Rapport de situation sur les systèmes d'information administrative

I. Note à l'intention du Comité financier

Le présent document est soumis au Comité financier pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Comité financier qui pourraient avoir des questions d'ordre technique concernant ce document à contacter les fonctionnaires dont le nom figure ci-après, dès que possible avant l'ouverture de la session.

Sous-Directeur général: M. Khalid Mehboob tél: 06-57054966
Département de l'administration et des finances (AF)

Directeur, Division des systèmes et technologies
d'information M. David Benfield tél: 06-57054508

II. Projet de recommandation

1. Le Comité financier est invité à prendre acte de la teneur du présent rapport.

III. Résumé

1. Le présent document fait suite au rapport FC 113/18 récapitulant la situation en janvier 2006 et décrivant les plans pour la période février 2006 - janvier 2007.
2. Depuis février 2006 jusqu'à la date d'établissement du présent rapport, la priorité a été accordée aux activités préalables à la mise en application fin 2006 du Système de gestion des ressources humaines. Ce travail sera suivi en 2007 du projet de remplacement du Système de comptabilité de terrain (FAS).
3. La mise en oeuvre du Système de gestion des ressources humaines étant prioritaire, certaines des améliorations qui devaient être apportées à plusieurs systèmes administratifs ont été reportées car elles concernaient les mêmes modules que le Système de gestion des ressources humaines. Toutefois, le travail s'est poursuivi dans divers domaines conduisant à la mise en oeuvre du système fin 2006 et en 2007.
4. Les projets relatifs à l'infrastructure TIC se sont poursuivis comme prévu.
5. Un rapport de situation plus détaillé sera établi pour la session de mai 2007, une fois le Système de gestion des ressources humaines appliqué.

INTRODUCTION

1. Le présent rapport vise à informer le Comité financier des progrès accomplis en ce qui concerne les systèmes d'information administrative entre février et juillet 2006 et à compléter le document FC 113/18.

IV. Système financier Oracle

Progrès accomplis entre février et juillet 2006

2. Le travail pendant cette période a consisté essentiellement à faciliter la mise en oeuvre et l'intégration des applications du système financier Oracle dans le cadre du projet de Système de gestion des ressources humaines.
3. Pendant cette phase du projet relatif au Système de gestion des ressources humaines, l'amélioration du système a été gelée de façon à ne pas apporter de changements importants au système de production pendant la période de mise à l'essai du nouveau système.
4. Le travail s'est cependant poursuivi dans les domaines suivants:
 - a) **Projet de remplacement du système de comptabilité de terrain.** Le projet est en cours et en est actuellement au stade de la conception et de la mise en forme. Son application et son intégration avec le système de planification des ressources élargi sont prévues pour début 2007, une fois appliqué le Système de gestion des ressources humaines/États de paie.
 - b) **Situation relative à l'application concernant les comptes créditeurs.** La conception et l'élaboration techniques d'une nouvelle fonctionnalité pour les formulaires de demande de paiement et les flux de travaux électroniques visant à

améliorer l'efficacité du traitement des paiements sont désormais achevés. Le projet en est désormais au stade des essais d'acceptation par l'utilisateur, l'application effective étant prévue pour fin 2006.

- c) **Améliorations apportées aux informations sur les états de paie figurant dans le fichier central.** Le projet visant à rationaliser et à améliorer les décaissements en actualisant toutes les informations figurant dans le fichier central touche à sa fin et devrait être achevé en septembre 2006.
- d) **Rédaction et publication du Manuel des procédures comptables de l'Organisation.** Le travail s'est poursuivi pour réexaminer et éventuellement réviser les procédures et les politiques financières et toute la documentation nécessaire pour constituer un manuel des procédures comptables de l'Organisation à jour et exhaustif.

V. Système d'appui à la planification, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du programme, ainsi qu'à la présentation de rapports sur son exécution (PIRES)

Progrès accomplis de février à juillet 2006

5. Pendant la période considérée, des améliorations ont été apportées à certains modules du Système d'appui à la planification et à l'évaluation du programme ainsi qu'à la présentation de rapports sur son exécution, conformément aux critères de production (PTB, attribution de crédits, suivi de l'exécution, Rapport sur l'exécution du Programme). Des adaptations et des extensions visant à appuyer leur intégration dans les systèmes de l'Organisation (Système de gestion des ressources humaines, prévisions et suivi budgétaires, liens avec la grande base de données) et l'amélioration de l'efficacité du réseau dans les bureaux décentralisés sont prévues, parallèlement à l'application pendant l'exercice biennal de processus de gestion renforcés et de la décentralisation.

VI. Système de gestion des ressources humaines d'Oracle (HRMS)

Progrès accomplis de février à juillet 2006

6. Pendant la période février-juillet 2006, le projet s'est déroulé comme prévu, il devrait être achevé fin 2006. Parallèlement aux tâches liées à l'application du système qui couvrent essentiellement son élaboration, sa configuration et sa mise à l'essai, diverses autres activités ont été entreprises, comme suit:

- a) Un atelier axé sur la gestion des ressources humaines dans les bureaux décentralisés a eu lieu en juillet au Siège avec des représentants de toutes les régions. Cet atelier a été jugé extrêmement positif par tous les participants, dans la mesure notamment où il a permis aux parties prenantes de communiquer et d'échanger des informations extrêmement utiles.
- b) Des progrès ont été accomplis dans l'analyse des processus au titre du nouveau Modèle de gestion des ressources humaines. Le rapport sur les questions liées à la gestion des ressources humaines¹ donne des renseignements plus détaillés sur ce modèle.
- c) Les activités relatives à la formation ont commencé par la définition d'une stratégie fondée sur la formation des formateurs. Le programme de formation suivra la stratégie de répartition du personnel pour garantir une formation en temps opportun. Dans toute la mesure possible, le nouveau Système de comptabilité de terrain et le Système de gestion des ressources humaines adopteront un programme

¹ Ref. FC 115/15

de formation conjoint pour les bureaux décentralisés afin de tirer le meilleur parti possible des ressources financières et humaines disponibles.

- d) Des changements au niveau de l'Organisation rendus nécessaires par la mise en oeuvre du Système de gestion des ressources humaines ont également été apportés. Ils incluent la fusion et la modernisation des fonctions actuelles d'appui au système au sein du Département des finances.

7. Afin de permettre à l'Organisation d'absorber les changements considérables liés à l'application du Système de gestion des ressources humaines, une stratégie de déploiement par étapes a été adoptée. Dans le cadre de cette stratégie, les nouveaux processus, procédures et rôles organisationnels seront mis en place progressivement, par fonction et par lieu géographique. Initialement, les fonctions essentielles relatives aux états de paie et à la gestion des ressources humaines seront confiées au Centre de services communs, suivi de divers départements du Siège, et les fonctions disponibles seront progressivement étendues à d'autres domaines, comme la formation et le recrutement du personnel. Le système sera ensuite appliqué à tous les bureaux décentralisés.

VII. Appui aux infrastructures liées aux technologies de l'information et des communications

8. Comme noté dans le document FC 113/18, plusieurs projets TIC sont prévus pour appuyer ces nouveaux systèmes d'information administrative.

- a) **Expansion du Réseau étendu (WAN) et courriel universel.** L'extension des connexions WAN aux bureaux décentralisés a commencé. Elle se poursuivra jusqu'en 2007, comme prévu. Quelques sites particulièrement « difficiles » sur le plan technique pourront nécessiter des solutions techniques de rechange pour remplacer la technologie WAN existante. L'extension à tous les bureaux des services courriel est en cours, certains bureaux étant déjà reliés à ces services, tandis que le processus se poursuivra jusqu'en 2007.
- b) **Évaluation des risques en matière d'information.** Le projet d'évaluation des risques en matière d'information est en cours comme décrit précédemment et devrait aboutir fin 2006 à l'élaboration d'une politique de sécurité de l'information.